

## COMMUNIQUÉ du 18 mars 2020

À l'attention des habitant(e)s de Soorts-Hossegor

**Nous tenons à appeler les citoyens à la plus grande responsabilité et leur rappeler de rester chez eux pour se protéger.**

**Respecter cette règle simple c'est respecter les autres.**

**La collecte des ordures ménagères est maintenue. Les commerces alimentaires sont approvisionnés. Les pharmacies restent ouvertes. Les services publics adaptent continuellement les dispositifs au plus près des consignes de l'État autour d'actions concrètes pour répondre au mieux et sans délai à la situation.**

**Les sorties en groupe pour une promenade, un pique-nique ou des sessions de surf entre amis sont interdites. Seules les sorties individuelles sont autorisées en cas de nécessité ou dans l'environnement immédiat du lieu d'habitation.**

**A noter encore, l'incinération de végétaux et autres déchets est interdite dans notre Département.**

**Enfin, merci de reporter vos travaux de bricolage et de jardinage à risque afin d'éviter tout accident (chute, entaille, brûlure, blessure) qui pourrait obliger l'intervention des pompiers et des urgences déjà fortement sollicités.**

**C'est grâce à la mobilisation et la solidarité de chacun que nous vaincrons le virus du covid-19.**

**Protégeons-nous !**